

La méthanisation des biodéchets *une chance pour notre indépendance énergétique*

Mardi 15 novembre 2022



Pascale VERNE



Florence BOURCET



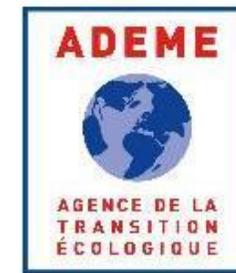
Aurélie LEVET
Virginie LESUEUR





METHA'SYNERGIE

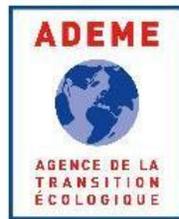
Réunion des acteurs institutionnels et professionnels de la filière méthanisation en Provence-Alpes-Côte d'Azur



LA MÉTHANISATION : une mobilisation locale nécessaire



Soutien Régional



- ➔ **Formation/sensibilisation**
- ➔ **Accompagnement des porteurs de projet (diagnostic gratuit)**
- ➔ **Subventions pour l'étude de faisabilité et à l'investissement via la Région et l'Ademe**



LA MÉTHANISATION : le potentiel national



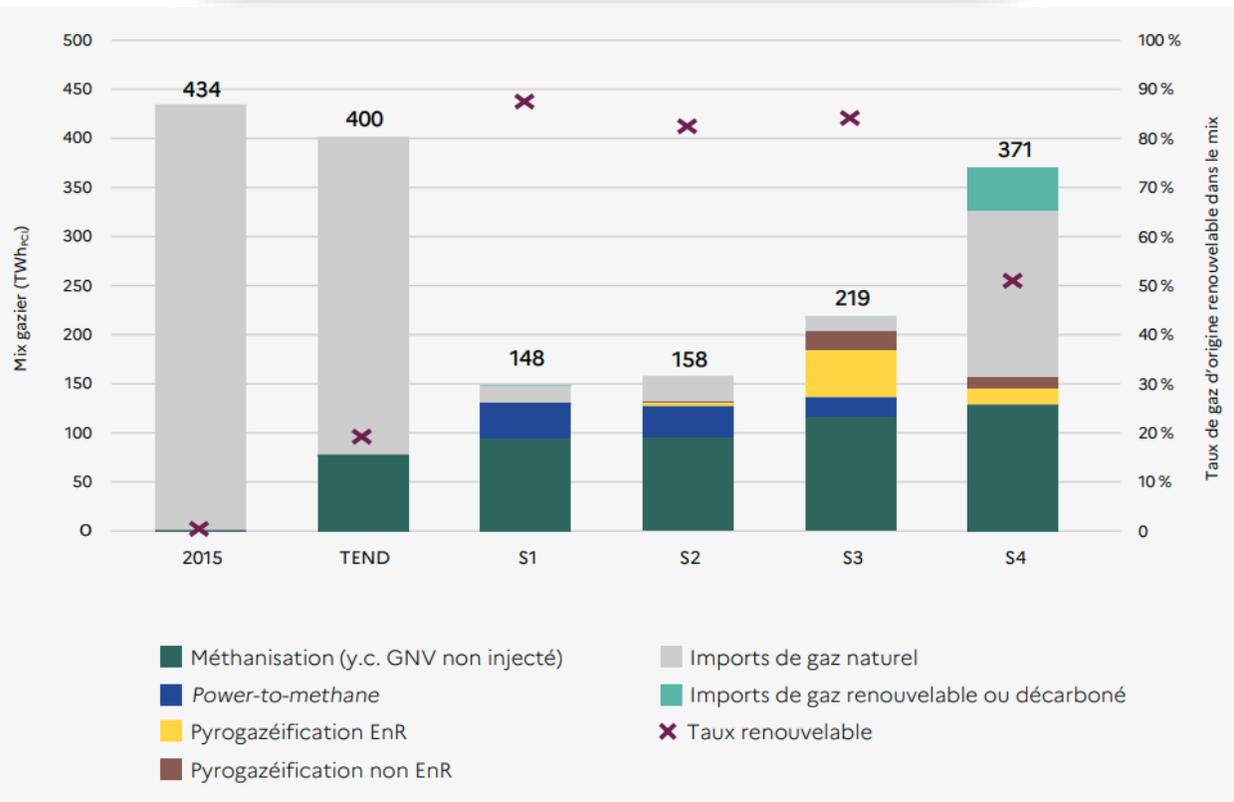
**TRANSITION(S)
2050**
CHOISIR MAINTENANT
AGIR POUR LE CLIMAT

**4 SCÉNARIOS
POUR ATTEINDRE
LA NEUTRALITÉ
CARBONE**

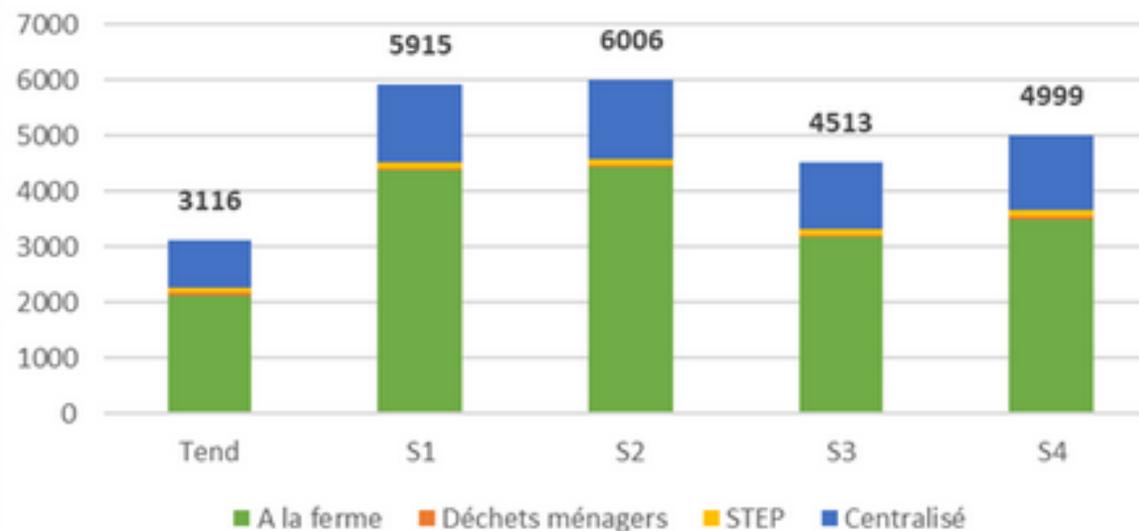


Quel que soit le scénario,

- ✓ l'approvisionnement en gaz repose à plus de 50 % sur les gaz renouvelables en 2050.
- ✓ la méthanisation est le 1^{er} pilier de la décarbonation du gaz
- ✓ Le potentiel de développement des différentes filières de production de gaz renouvelable à l'horizon 2050 est très important par rapport à aujourd'hui
- ✓ L'atteinte de la neutralité carbone passe nécessairement par une diminution de la demande en gaz et/ou le captage et stockage de carbone.



Nombre d'installations de production de biométhane en 2050 (injection ou bioGNV)



En 2050, installations de méthanisation très majoritairement tournées vers l'injection de biométhane (4500-6000 installations), la cogénération devenant minoritaire (~1000 installations)

LA MÉTHANISATION : les ambitions régionales

PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS → SRADDET arrêté le 15 octobre 2019

Obligation du tri des biodéchets à la source qui s'impose à tous les producteurs de déchets à partir du 1^{er} janvier 2024

→ Valoriser 40kg/hab/an de biodéchets issus des OMr en 2025

Capacité de valorisation de la matière organique état des lieux en 2019 et besoins à terme

PROVENCAL

Capacité de valorisation: 248 000 t

Besoin 2025/2031: + 175 000 t

AZUREEN

Capacité de valorisation: 61 000 tonnes

Besoin 2025/2031: + 95 000 t

RHODANIEN

Capacité de valorisation: 248 000 t

Besoin 2025/2031: + 143 000 t

ALPIN

Capacité de valorisation: 47 200 t

Besoin 2025/2031: + 20 000 t

LA MÉTHANISATION : les ambitions régionales

Plan Climat « Gardons une COP d'avance »

Une région neutre en carbone

81 • Développer la méthanisation

89 • Décarboner les réseaux de gaz à travers le soutien aux projets de méthanisation, de méthanation et de pyrogazéification

Objectifs 2050	SRADDET
Méthanisation	4,1 TWh
Pyrogazéification	4,2 TWh
Power-to-gaz	<i>Non mentionné</i>
	<hr/> 8,3 TWh

Dispositif régional :

- ✓ **Cadre d'intervention pour la production de gaz renouvelable**, voté en décembre 2018 (soutien aux études de faisabilité, aux travaux et aux installations innovantes)

LA MÉTHANISATION : des projets complexes au multiples facteurs



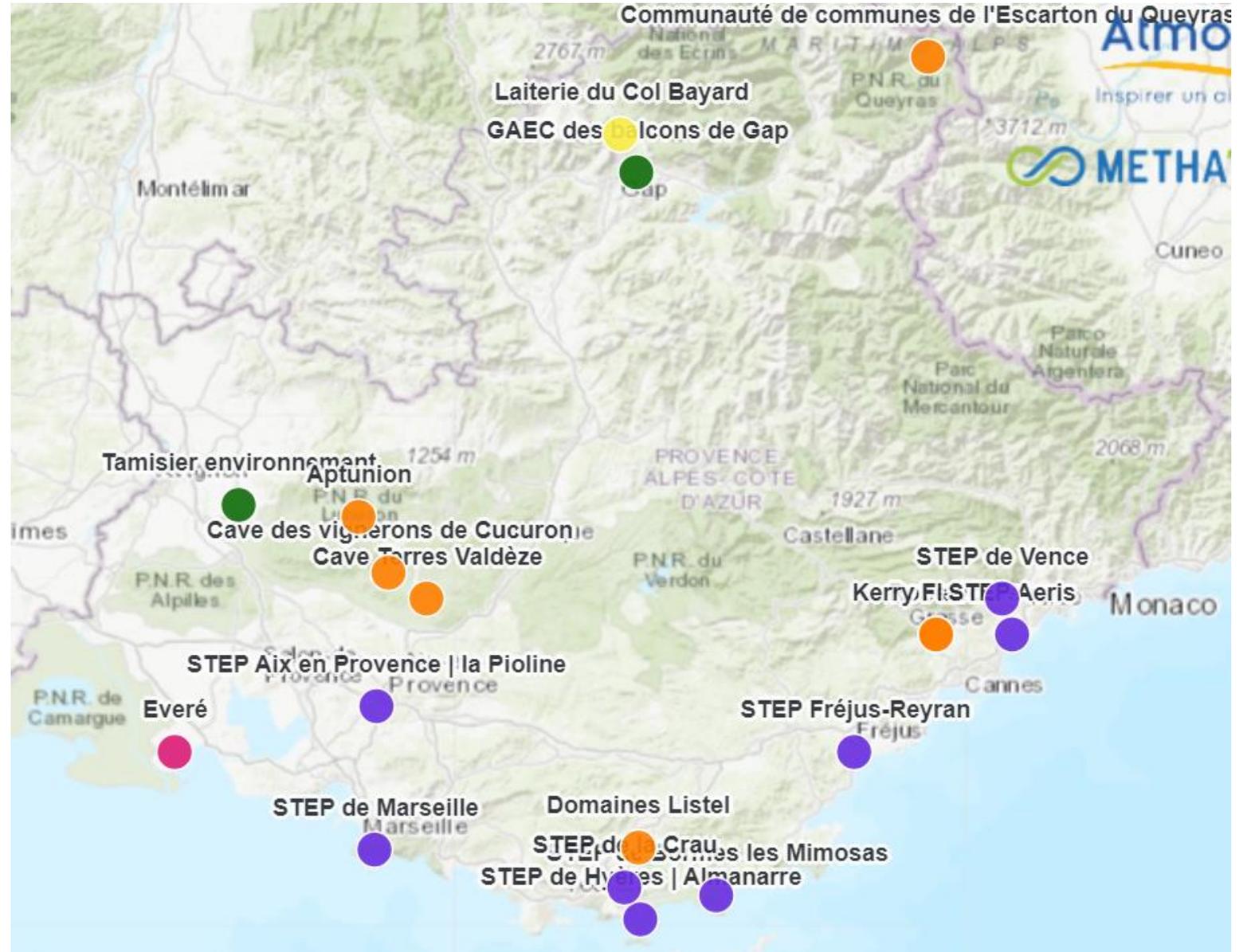
19 sites en fonctionnement
45 projets

Unité en fonctionnement
au 01/11/22



Source : Methazoom -

<https://cigale.atmosud.org/methazoom.php>



Ordre du jour

09h30 - 11h30

- La méthanisation au cœur des territoires
- Le déroulement et les acteurs clés dans un projet de méthanisation
- Témoignage d'une collectivité
- L'accompagnement d'un projet de méthanisation en Provence-Alpes-Côte d'Azur

11h30 - 12h30 2 Ateliers thématiques *(cf badges)*

12h30 - 14h15 Déjeuner

14h15 - 16h00 3 Ateliers thématiques *(cf badges)*

16h00 - 16h30 Echanges et conclusion

Tour de cou des badges

ORANGE : Agents territoriaux

BLEU : Acteurs économiques

BLANC : Acteurs institutionnels

ROSE : Autres acteurs



Virginie LESUEUR



La méthanisation au cœur des territoires

La méthanisation au service des territoires



Climat



Déchets



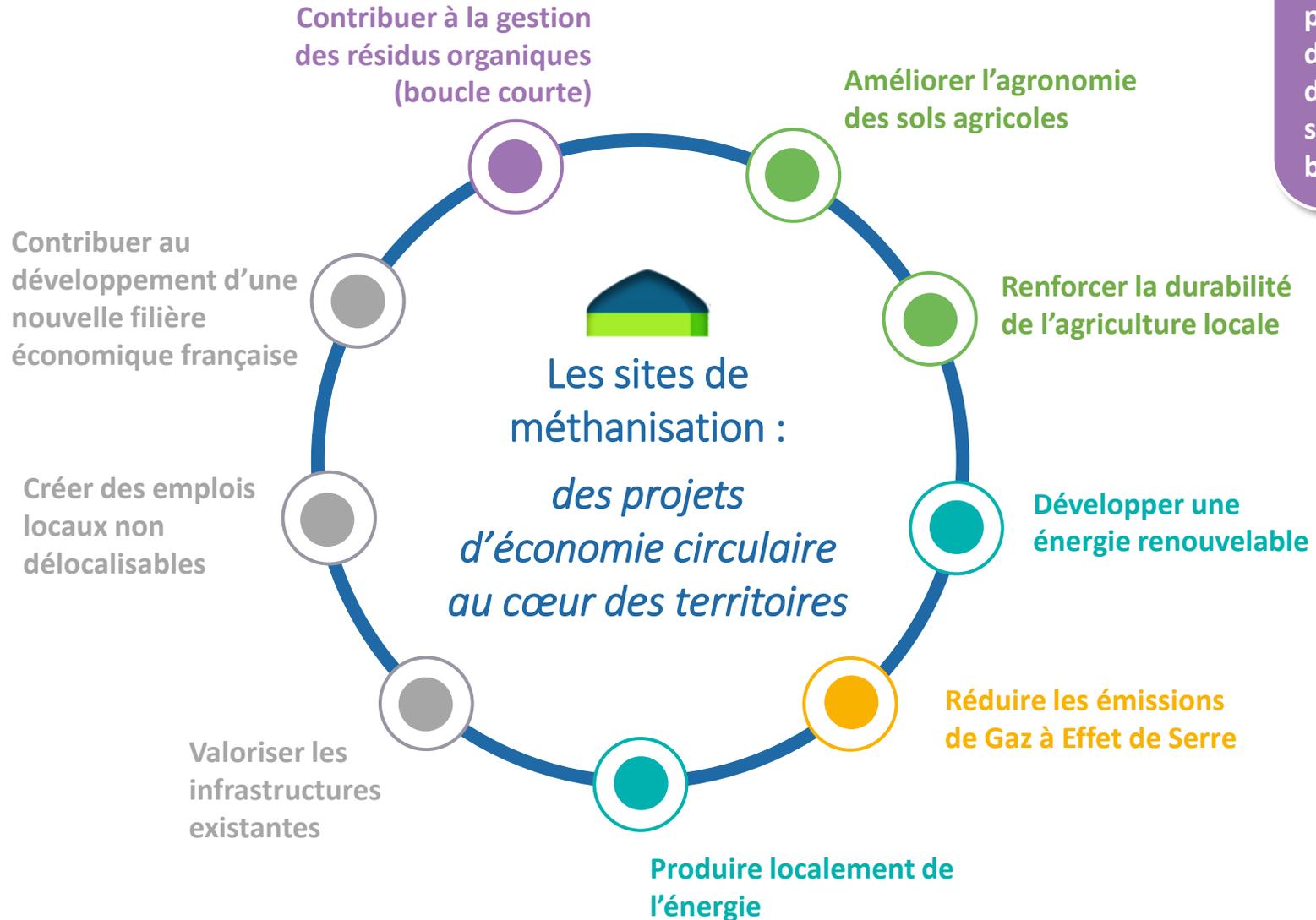
Agriculture



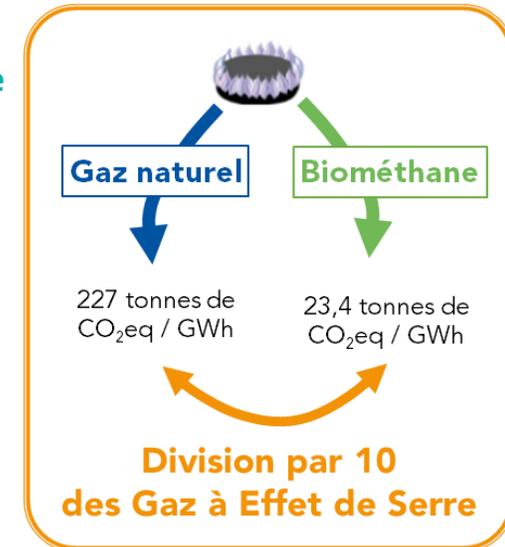
Énergie



Économie



A partir du 1^{er} janvier 2024, les communes devront proposer à leur administrés des solutions de tri à la source des biodéchets et donc des solutions de traitement de ces biodéchets.



Aurélie LEVET
Amélie HIMPENS



Déroulement d'un projet & acteurs clés

Déroulement & acteurs clés

Idée

**Pré-
diagnostic**

**Etude de
faisabilité et
de contexte**

Conception

Construction

Exploitation

Idée



- ***Durée*** : 6-12 mois
- ***Quoi*** : S'informer, participer à des visites de site, se former, avoir une réflexion globale sur le projet
- ***Qui*** : Métha'Synergie

Pré- diagnostic



- **Durée** : 6-12 mois
- **Quoi** : Réaliser un diagnostic d'opportunité, prendre contact avec un bureau d'étude, demander une aide financière pour l'étude de faisabilité
- **Qui** : Métha'Synergie

Etude de faisabilité et de contexte



- **Durée** : +/- 1 an
- **Quoi** : Réaliser l'étude de faisabilité technico-économique, demander l'étude de raccordabilité du site (en gaz et/ou en électricité) pour valoriser le biogaz, initier le dossier de financement, initier le dialogue territorial, créer le portage du projet
- **Qui** : *Développeurs, BE, opérateurs de réseaux, établissements financiers, service territorial DDT(M), Métha'Synergie*

Conception

- **Durée** : +/- 2 ans
- **Quoi ?**
 - **Constituer la société de projet**
 - **Choisir la maîtrise d'oeuvre et /ou l' AMO**
 - **Finaliser les démarches administratives**
 - **Finaliser les démarches liées à la valorisation du biogaz (gaz /électricité)**
 - **Contractualiser terrain, intrants, des débouchés digestat**
 - **Constituer et présenter le dossier de financement**
 - **Poursuivre le dialogue territorial**
- **Qui** : Cabinet juridique, développeurs, AMO, Services de l'Etat concernés : Préfecture – DREAL– DDT(M) – DD(ETS)PP, Chambre d'agriculture, opérateurs de réseaux, acteurs du territoire, établissements financiers

Construction

- **Durée** : +/- 1,5 an
- **Quoi** : Suivre la construction, l'AMO, demander le raccordement, se former : s'approprier les différents éléments du site, choisir les assurances, continuer le dialogue territorial et la communication
- **Qui** : Constructeurs/assembleurs, fournisseurs d'équipements, opérateurs de réseaux, assurance



Exploitation

- **Durée** : 15-20 ans
- **Quoi ?** Constituer la société d'exploitation, réaliser les essais, suivre la mise en service, négocier et finaliser le contrat de maintenance, finaliser les autres contrats d'exploitation
- **Qui** : Constructeurs / assembleurs / maître d'œuvre, sociétés spécialisées dans la maintenance et l'exploitation





MERCI
pour votre attention

 **METHA'SYNERGIE**

Soutien à la méthanisation en région Provence – Alpes – Côte d'Azur

15 novembre 2022

 **METHA'SYNERGIE** ■

Marc LEMERCIER



Témoignage d'une collectivité

[Cliquez ici pour participer à la réunion](#)



CENTRE D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



Bio
Combustible



Électricité
Verte



Chaleur
Verte



BioGNV
(biocarburant)



Bio
Fertilisant



Injection
Biométhane



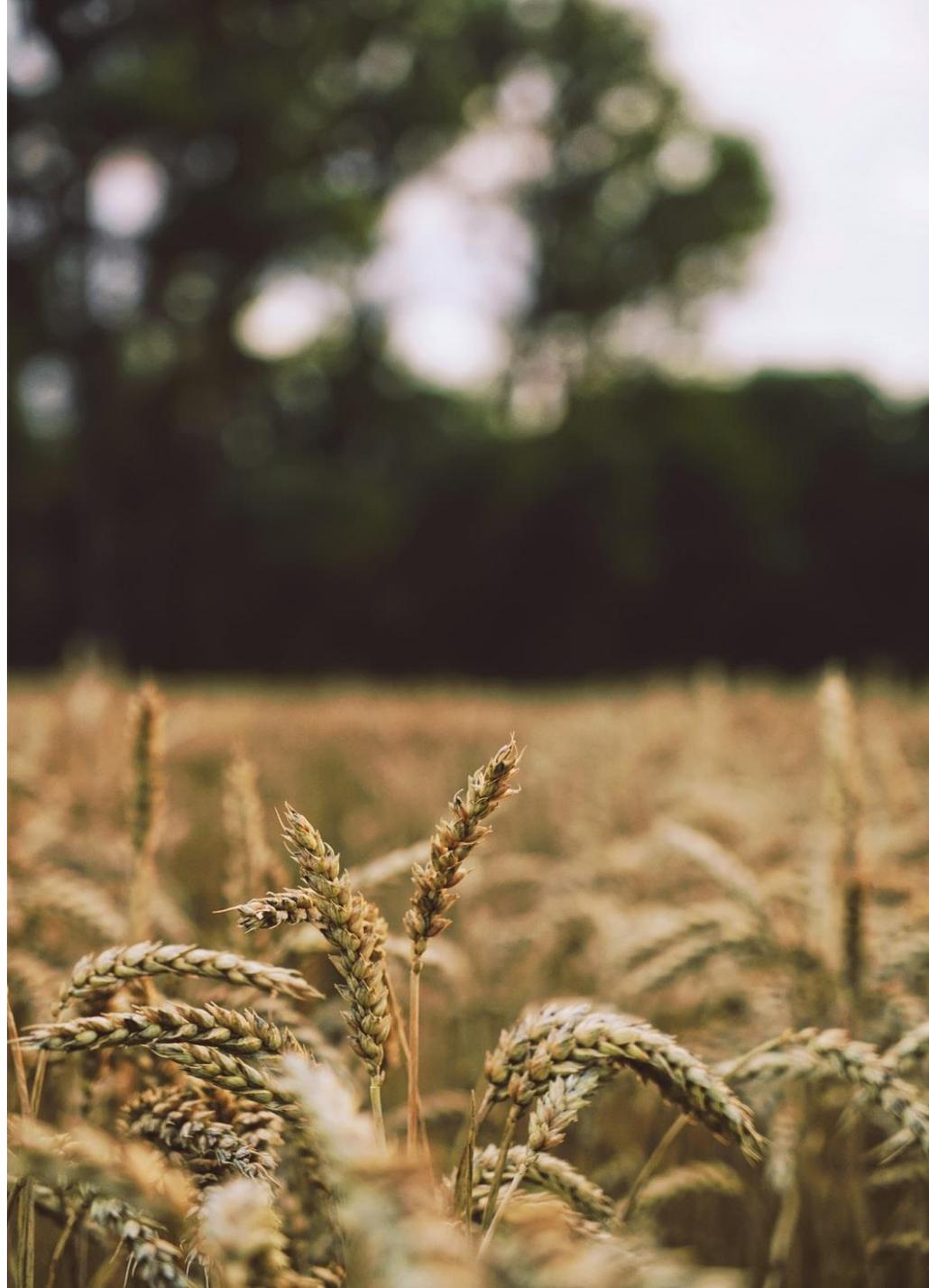
Nous sommes des énergivores. Se déplacer. Se loger. Se nourrir. Se divertir. Chaque étape de nos vies est régie par une source d'énergie. Alors que les réserves fossiles mondiales s'épuisent, les gouvernements s'activent pour repenser le mix énergétique de demain.

L'objectif: maintenir les capacités de production tout en respectant d'avantage l'environnement. Les incitations politiques et économiques sont nombreuses. COP international, Grenelle de l'environnement, plan climat, taxe carbone... En 2030, les sources renouvelables devront représenter 32% du bouquet énergétique français afin de réduire de 40% les émissions de Gaz à Effets de Serre (GES).

Comment atteindre ces objectifs?

Faire ce que l'on peut avec ce que l'on a. Voilà une réponse locale à un problème global. En appréhendant les opportunités des territoires, des solutions se dessinent. La Bretagne est riche de son agriculture, de son agro-industrie. Le procédé de méthanisation s'inscrit donc comme une évidence pour faire face aux exigences nationales.

A Locminé (56500), LIGER (Locminé Innovation et Gestion des Energies Renouvelables) gère et exploite un centre d'énergies renouvelables avec une unité de valorisation de biomasse organique sur un principe d'économie circulaire avec une vision bas carbone. 60 000 tonnes de matières organiques sont transformées en 6 sources d'énergies (électricité, chaleur, biométhane, biofertilisant, biocombustible, biocarburant).





Qui sommes-nous ?

LIGER, Locminé Innovation et Gestion des Énergies Renouvelables, est un Centre d'Énergies Renouvelables, qui évolue depuis 2011 au service du territoire, de ses citoyens et de ses Acterres.

Notre solution est d'établir un véritable projet territorial décarboné et innovant grâce à notre concept unique en Europe :

le couplage d'une chaudière bois et d'une unité de méthanisation.

Cette synergie optimale entre 2 ressources de biomasse 100 % vertes permet de produire simultanément différentes énergies renouvelables essentielles. Liger est le démonstrateur de notre savoir-faire dans le domaine de production d'énergies vertes.

Chiffre clés financiers :

2011	-	-116	2016	379	-66
2012	71	-192	2017	3 398	1 469
2013	298	-14	2018	4 382	1 264
2014	350	12	2019	4 690	1 434
2015	357	-35	2020	5 201	1 880

■ Chiffre d'affaires (K€) ■ Excédent brut d'exploitation (K€)

Nos partenaires :





LIGER en quelques dates clés

Mise en service de la
chaudière bois

2011

Création de LIGER,
une Société d'Economie Mixte

2012

Mise en service de l'unité de
méthanisation
et inauguration du CER

2016

Ouverture officielle du Ligerpole,
un lieu d'échanges à vocation
pédagogique

2017

**Nouvelle identité visuelle et
nouveau statut juridique pour
LIGER**

2021



Inauguration de LIGER par Mr le Président de la République :
François Hollande



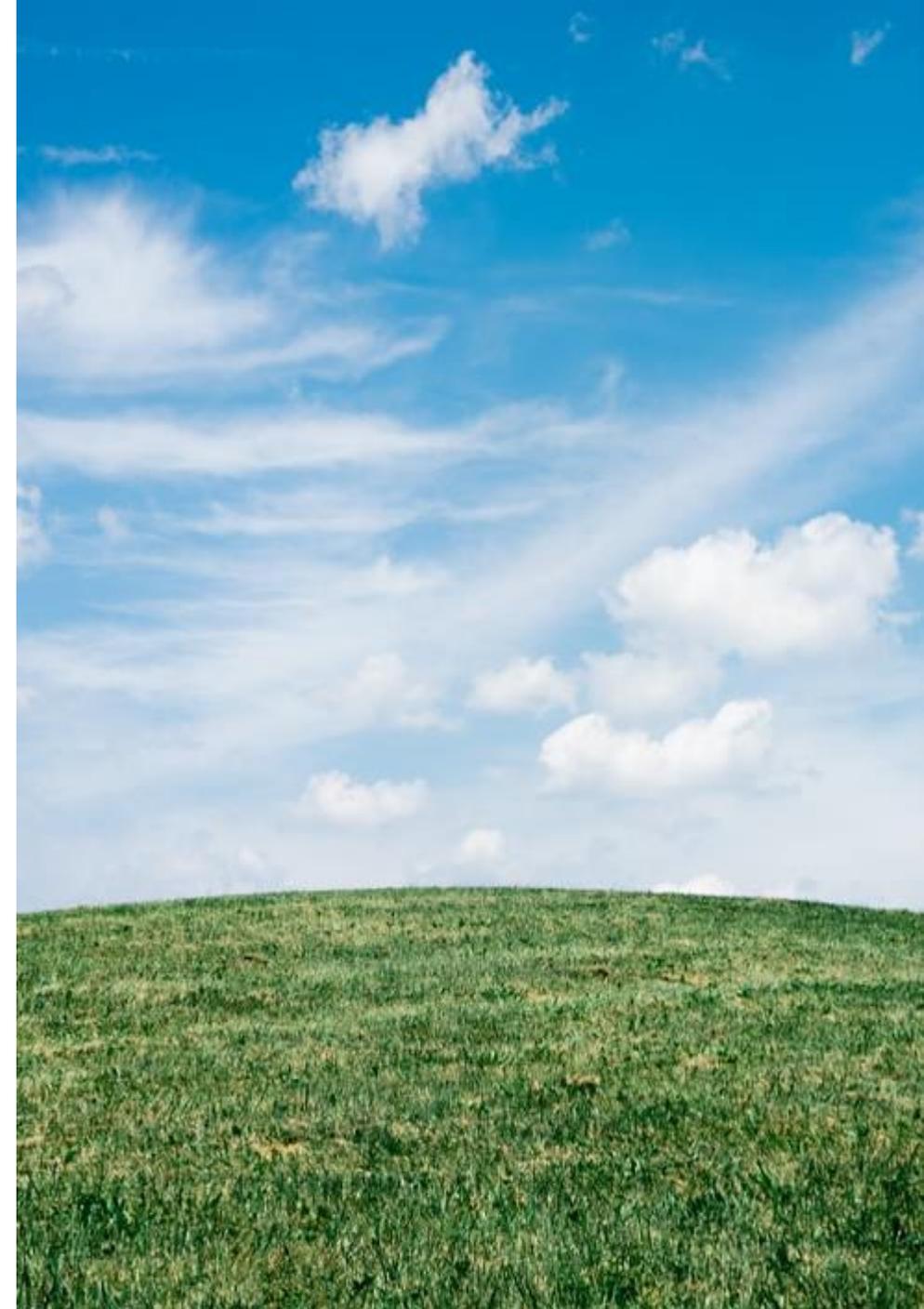
Ligerpole



Visite de Mr le Ministre de
l'Agriculture : Julien Denormandie



Nos valeurs et missions





La méthanisation, un atout pour nos territoires :



Valorisation des déchets organiques des collectivités, agriculteurs, agro industriels



Production d'une énergie renouvelable qui permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre



Production d'engrais naturel permettant plus de 300 000€ d'économies par an pour les agriculteurs partenaires



Création de nouveaux métiers et d'emplois locaux



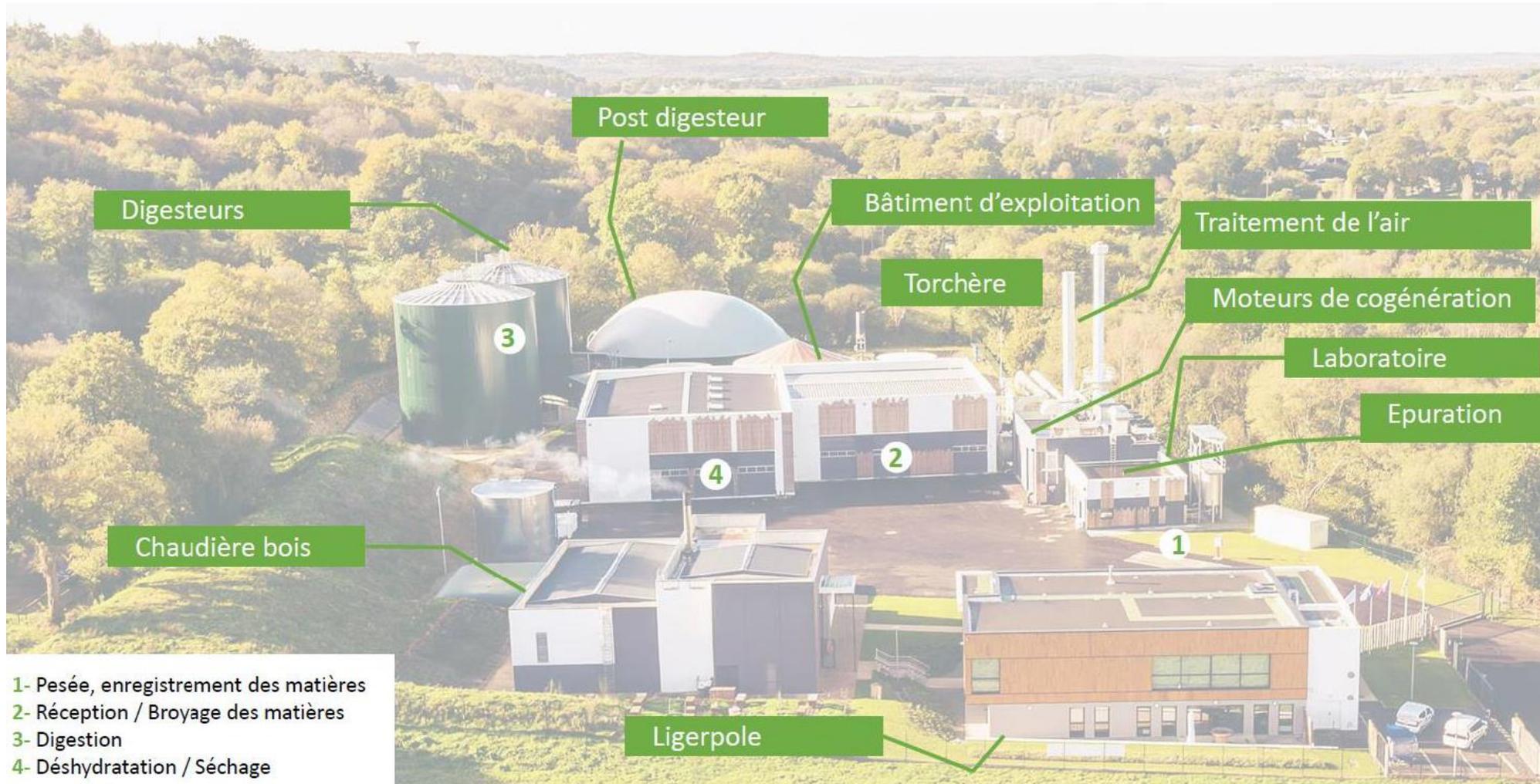
L'aide au maintien d'une agriculture locale



Production du BioGNV pour la mobilité durable



Le Centre d'Énergies Renouvelables LIGER, démonstrateur de notre savoir-faire





LIGER, outil de production d'énergies vertes, au service du territoire



Chaleur verte

Réseau de chaleur en circuit fermé par une eau portée à 90°C par la chaudière.



Électricité verte

Produit de la méthanisation, la combustion du biogaz génère de l'électricité.



Bio carburant

Un carburant économique, écologique, 100 % renouvelable, insensible aux variations du prix de l'énergie fossile.



Bio fertilisant

Le digestat, résidu également issu de la méthanisation, est valorisé sous forme liquide en fertilisant.



Bio combustible

Le sous-produit résiduel de la méthanisation est valorisé sous forme de combustible solide.



Et demain... hydrogène vert

L'hydrogène vert est produit à partir du biogaz épuré.



Injection de biométhane

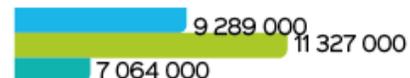
Le biométhane issu de la méthanisation des déchets peut être injecté dans le réseau de gaz naturel du territoire.

Production d'énergies vertes depuis sa mise en exploitation en 2017

2017



2018



2019



2020

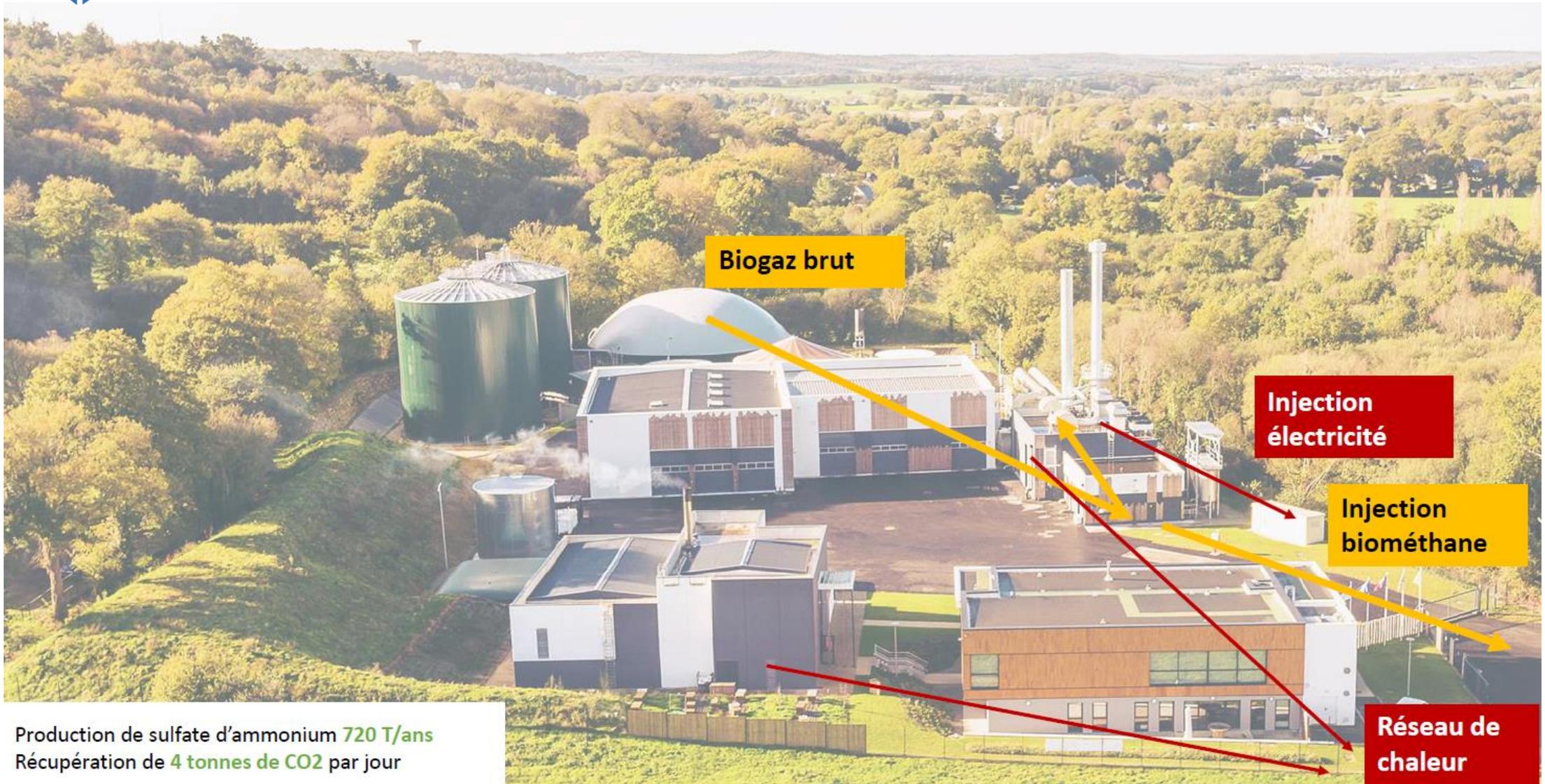


2021





Filière valorisation







Nos projets à venir

Dupliquer le modèle du centre d'énergies renouvelables LIGER au niveau national.

TECHNOLOGIES UTILISÉES

En fonction des matières collectés auprès des des acteurs du territoire (groupe agro-industriels, agriculteurs, éleveurs etc.), plusieurs sources d'énergies vertes pourront être produites par un **CER**, grâce à la combinaison de différentes technologies.

Par exemple :

- La cogénération (production d'électricité) ;
- La cogénération + chaudière (production de chaleur) ;
- La digestion anaérobie et purification (production de biométhane dont est extrait le BioGNV)
- La pyrogazéification (production de gaz (syngaz) et d'amendement organique à haute valeur ajoutée)



Schéma 3D d'une unité de méthanisation

CALENDRIER

Entre la phase d'analyse des intrants susceptibles d'être valorisés par un CER et la mise en service d'un centre, une période de 48 mois est nécessaire.

Le site de **TERRASOLIS** (ancienne base militaire 112, proche de Reims) va accueillir un CER qui permettra de valoriser les sous-produits du territoire du Grand-Est et de produire plusieurs énergies renouvelables bas carbone.

Reconstruction du site de **GEOTEXIA** (Côtes-d'Armor) pour valoriser les sous-produits d'origine agricole et agro-alimentaire du territoire via une valorisation de biométhane liquide et de CO2 liquide.



Restons en contact :

SAS LIGER
Boulevard Auguste le Goff
56500 LOCMINE

02.57.47.00.22
www.liger.fr
contact@liger.fr



Aurélie LEVET
Amélie HIMPENS
Rémi DURIEUX
Alice ROUSSALY



**Accompagnement d'un projet
en région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

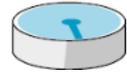
LA MÉTHANISATION : des projets longs et complexes



Des projets portés par les détenteurs de déchets organiques



Agriculteurs



Stations d'épuration



Industries de l'Agroalimentaire

80%
des projets en France



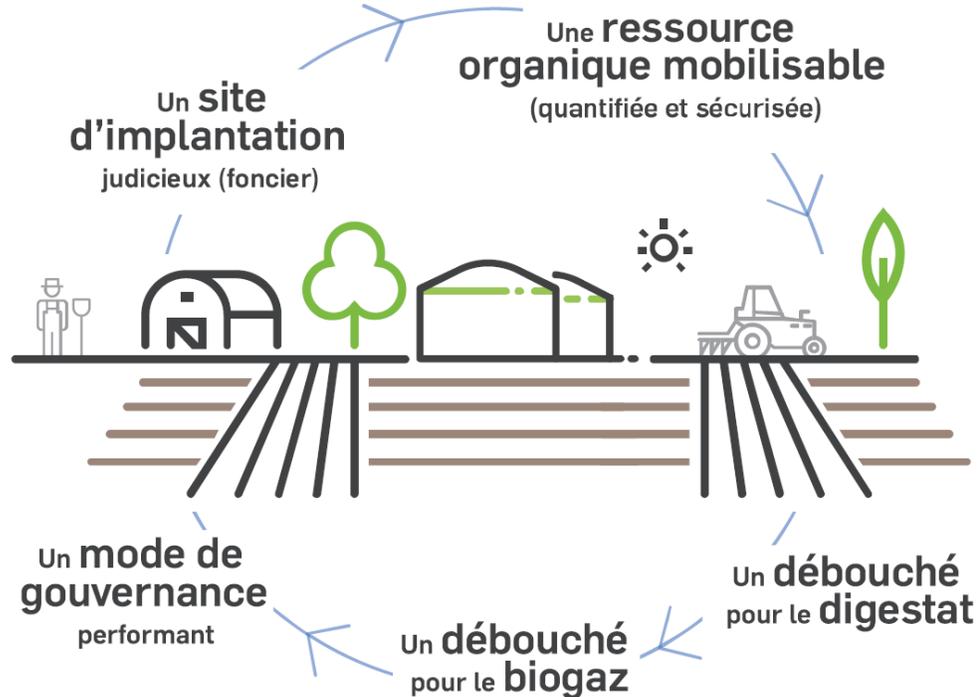
ISDND



Les Territoires



5 à 10 ans de l'idée à la mise en service



3 facteurs transversaux



Acceptabilité sociale et communication



Maîtrise technique



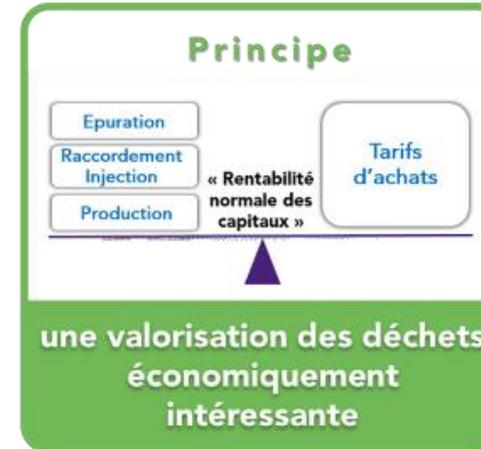
Equilibre financier

Des soutiens à la méthanisation

Pour accélérer la dynamique...

Soutien National

- ✓ **Tarif de rachat du biométhane injecté subventionné**
 - fixé par décret et garanti 15 ans



Soutien Régional



Un accompagnement collectif et concerté des porteurs de projet impliquant tous les acteurs de l'écosystème

- ✓ **Accompagnement METHA'SYNERGIE**
- ✓ **Financements des études et investissements par l'ADEME et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Un accompagnement adaptable

Tout au long du projet

- Proposition **d'actions ciblées en fonction des caractéristiques du territoire.**
- Renforcement de vos compétences : organisation de **visite de sites, échanges** entre pairs, **formation**, etc.
- Mise à disposition des **outils de communication, administratifs et techniques.**
- Aide à **l'animation de vos groupes de travail** en vue de la réalisation des objectifs.
- Accompagnement dans **le suivi du plan d'actions et des objectifs.**

RETROUVEZ LES OUTILS ET VOTRE
ACCOMPAGNEMENT SUR NOTRE SITE : www.methasynergie.fr

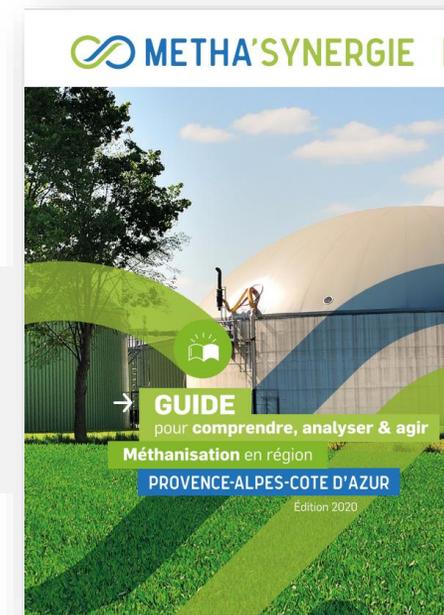
Métha'Synergie : des outils à votre disposition

RETROUVEZ LES OUTILS ET
VOTRE ACCOMPAGNEMENT SUR
NOTRE SITE :

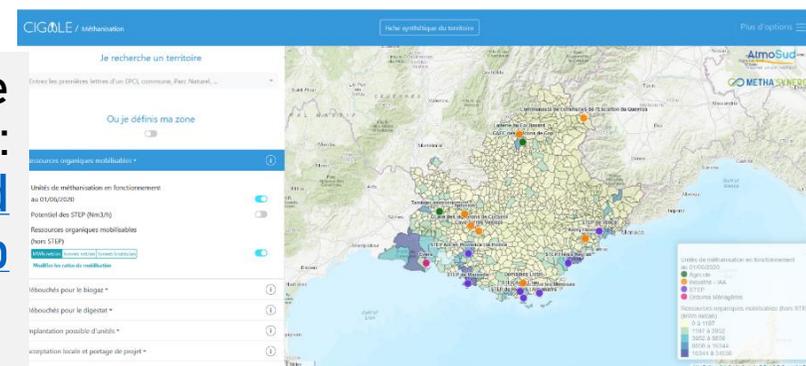
www.methasynergie.fr



Notre guide :
<https://methasynergie.fr/livre-blanc-methasynergie/>



Notre cartographie
MéthaZoom :
<https://cigale.atmosud.org/methazoom.php>



- Réalisation d'un **diagnostic d'opportunité gratuit** → plusieurs scénarios de méthanisation peuvent être étudiés.
- **Restitution du diagnostic en présentiel avec plusieurs membres de Métha'Synergie** dont la Région et l'ADEME.
- **Appui pour l'obtention de subventions.**

- **Aide à la conception d'un cahier des charges de l'étude de faisabilité** adapté au territoire.
- **Appui à l'analyse des offres.**
- **Participation aux réunions de suivi de l'étude de faisabilité.**

Cadre d'intervention Régional pour la production de gaz renouvelables

METHANISATION



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

UNE COP D'AVANCE : LE PLAN CLIMAT DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Les différents types de process :

- Micro-méthanisation: Puissance installée inférieure à 80 kW dont les substrats sont des déchets agricoles.
- Méthanisation sur STEP: Utilisation des eaux usées des STations d'EPuration.
- Méthanisation sur IAA : Utilisation des déchets d'industrie Agro-Alimentaire.
- Cogénération : Transformation du biogaz en électricité d'une part en chaleur d'autre part.
- Injection : Biométhane envoyé vers le réseau GRDF (distribution) et GRTgaz (transport)
- Pyrogazéification : Chauffage des déchets solides à plus de 1000 degrés en présence d'une faible quantité d'oxygène. En dehors du résidu solide, l'ensemble du déchet est ainsi converti en gaz.

Aide nationale : tarif règlementé du gaz injecté dans le réseau de gaz naturel

- Un producteur est assuré de vendre, à un tarif fixé par arrêté* et pour une durée de 15 ans, le biométhane produit par son installation à un fournisseur de gaz naturel.
- En 2022 = tarif d'achat compris entre 64 et 134 €/MWh selon la taille de l'installation.

TARIF D'ACHAT = Tarif de référence + Prime aux intrants

<input checked="" type="checkbox"/> Tarif de référence Il varie entre <u>64 € et 95 € / MWh</u> en fonction du type de production et de la taille de votre projet (débit).	<input checked="" type="checkbox"/> Prime aux intrants Elle varie entre <u>5 € et 39 € / MWh</u> en fonction de la nature de vos intrants et de la taille de votre projet (débit).
--	--

* Dernier arrêté en date: Arrêté du 13 décembre 2021 fixant les conditions d'achat du biométhane injecté dans les réseaux de gaz naturel

Aides régionales :

- Aides aux projets (Cadre « Gaz Renouvelable ») :
 - Etude de faisabilité – Max 50% (70% pour le public) et 15 000 € / Projet
 - Installations de méthanisation - Max 20% et 750 000 € / Projet
 - Complément possible avec les aides ADEME

Projets aidés par la Région:

- Depuis 2018 :
 - 10 études de faisabilité représentant 322 158 € d'aides régionales.
 - 7 installations de méthaniseurs représentant 4 350 000 € d'aides régionales.
- Les projets aidés :
 - Apt – Méthanisation sur les effluents d'Aptunion (IAA) – Sub. = 450 000 €
 - Avignon – Méthanisation sur STEP – Sub. = 750 000 €
 - Cabriès – Unité de méthanisation – Sub. = 550 000 €
 - Aix en Provence - Méthanisation sur STEP – Sub. = 400 000 €
 - Manosque – Méthanisation territoriale – Sub. = 700 000 €
 - Saint Martin de Crau – Méthanisation injectée – Sub. = 750 000 €
 - Arles – Méthanisation agricole – Sub. = 750 000 €

Exemple de projet aidé par la Région:

- Aptunion – Transformation des résidus de fruits en biogaz

Centrale de méthanisation est branchée sur le réseau de gaz de la ville d'Apt pour alimenter l'équivalent de 4 000 habitants à partir de 3 000 tonnes de sucre dissous.



Exemple de projet aidé par la Région:

- Aix La Pioline – Transformation des déchets de STEP en biogaz

La Régie des eaux du pays d'Aix réalise une unité de production de biogaz sur le site de la station d'épuration de la Pioline. A sa mise en service prévue à l'automne 2022, l'unité permettra de couvrir les besoins annuels en énergie de 1700 logements.

Investissement de 2,7 M€ HT subventionné pour plus de moitié par l'agence de l'eau (970 500 euros), la Région (400 000 euros) et l'ADEME (83 000 euros dans le cadre du plan France Relance).



Biodéchets et méthanisation

- ❖ 3 messages de l'ADEME
- ❖ Les appuis mobilisables méthodologiques et financiers



Message 1 - La prévention : évitons de produire des déchets

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Des rations de repas équilibrées et ajustées à nos besoins,
Education à l'alimentation dans les écoles et cantines,
Conserver proprement et recuisiner les restes,
Donner les excédents et invendus aux associations caritatives,
Revoir/prolonger les dates de péremption sur les aliments vendus,
Etc. etc.

Bénéfice

Des économies possibles en évitant le gaspillage,
réinvesties pour des repas plus « qualitatifs », avec produits locaux et bio

Message 2 - Compostage et méthanisation ne s'opposent pas Ils sont à activer simultanément

Constat :

La méthanisation ne convient pas à tous les déchets organiques : **carbone stable** ≠ **carbone labile**
Les déchets ligneux (les « déchets verts ») ne sont pas aptes à la méthanisation
Les biodéchets alimentaires conviennent très bien à la méthanisation => notion de « digestion »

Rappel :

Rôle premier de la prévention des déchets, du traitement sur place sans collecte

➔ **Le choix d'une filière méthanisation ne doit pas remettre en question ces principes premiers**

A retenir :

- Compostage et méthanisation sont tous deux des filières de « traitement biologique »
- Pré-requis commun : qualité totale des biodéchets, car retour au sol
- **La méthanisation produit « à la fois »** de l'énergie (biométhane) et un fertilisant organique

Message 3 - Sauf tonnage critique minimum suffisant, s'adosser à un méthaniseur agricole déjà en place

Constat

Investir dans une installation publique 100 % biodéchets est possible mais coûteux

Exemple projet Grenoble Alpes Métropole : 450 000 habitants – 15 000 t/an - > 15 millions €

Exemple Genevilliers – 50 000 t/an – 50 millions €

Notre repère

A moins de 5 000 ou 10 000 t/an, ne pas envisager d'installations dédiées 100 % biodéchets

Notre conseil

Engager un dialogue territorial avec les unités de méthanisation agricole en service à proximité, pour examiner le calibre et le timing des investissements nécessaires au regard du gisement de biodéchets mobilisables

Les soutiens de l'ADEME, techniques et financiers

1) Soutien aux **études** de projet

- ❖ Soit étude-action territoriale/ soit étude d'un projet précis
- ❖ Respect d'un cahier des charges-type (cf. modèles sur Site ademe.fr)
- ❖ Prestataire doit être labellisé **QUALIMETHA**
- ❖ Taux de subvention de 70 % si collectivité

2) Soutien aux **investissements**

- ❖ Méthanisation sur boues de step
- ❖ Méthanisation 100 % biodéchets

Les soutiens de l'ADEME, techniques et financiers

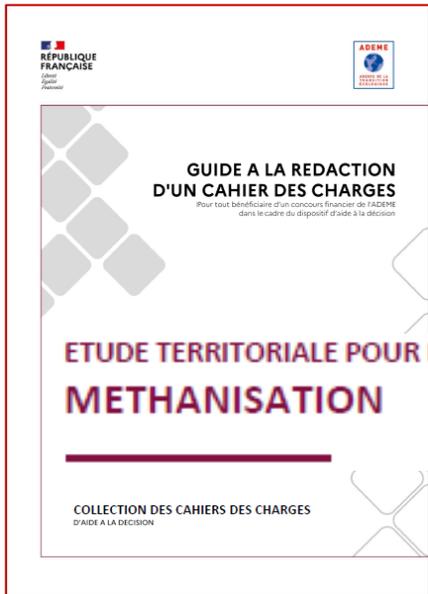
1) Soutien aux **études** de projet

2) Soutien aux investissements

1) Soutien aux **études** de projet

Les cahiers des charges-types pour les études d'accompagnement de projet

Etude-action territoriale



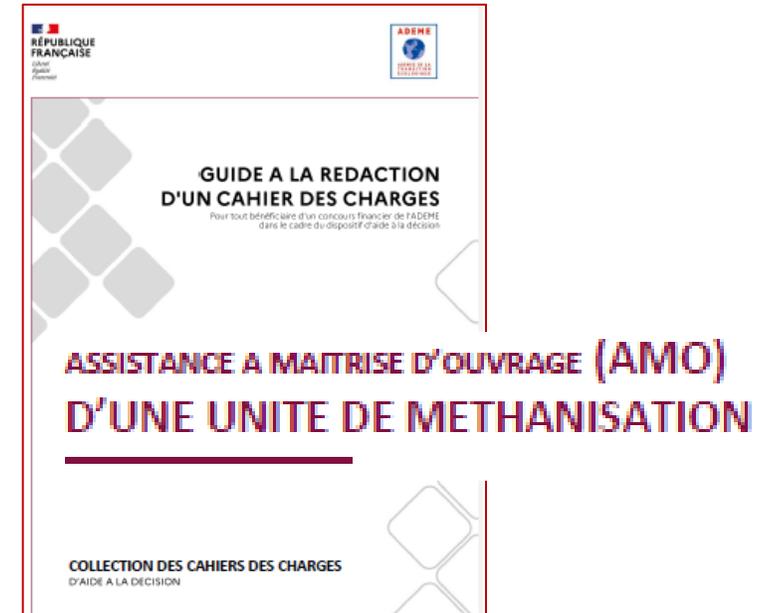
A l'échelle d'un territoire, détecter des projets possibles et des volontés de portage

Etude de faisabilité



Vérifier la viabilité technico-économique d'un projet précis : décider de faire ou pas

Assistance à maîtrise d'ouvrage



Une fois la faisabilité validée, définir le projet avec précision

<https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/5222-assistance-a-maitrise-d-ouvrage-amo-d-une-unite-de-methanisation.html>

Les soutiens de l'ADEME, techniques et financiers

1) Soutien aux études de projet

2) Soutien aux **investissements**

2) Soutien aux **investissements**

Méthanisation 100 % biodéchets d'une collectivité

Subvention ADEME sur l'investissement : analyse de rentabilité au cas par cas

Vigilance sur les coûts de production et les devis déposés avec des comparaisons par rapport au coût de référence

45 % du montant admissible dans la limite des budgets disponibles

- Montant admissible = Montant dépenses éligibles – montant solution de référence

Solution de référence = plate-forme de compostage déchets verts à 200 €/t (ratio investissement)

Exemple :

Méthanisation de biodéchets de collectivités d'une capacité de 14.000 t/an

Coût total du projet = 10.000.000 EUR

Coûts éligibles : 8.000.000 EUR

*Coût de la solution de référence : $200 * 14.000 = 2.800.000$ EUR*

Coûts admissibles = $8.000.000 - 2.800.000 = 5.200.000$ EUR

*Aide ADEME **maximale** : $11.200.000 * 0.45 = 2.340.000$ EUR*

A savoir : Disposition nationale tarifaire sur achat du biométhane si aide ADEME → **décote de 5 €/MWh**

2) Soutien aux investissements : Quelques conseils

- ❖ Engager un dialogue territorial avec les unités de méthanisation agricole en service à proximité, pour examiner le calibre et le timing des investissements nécessaires au regard du gisement de biodéchets mobilisables
- ❖ Être co-actionnaire des projets pour s'inscrire dans un partenariat stable et co-responsable
- ❖ S'appuyer sur le consortium MéthaSynergie

Merci pour votre attention

Contact

Rémi DURIEUX

Direction régionale PACA de l'ADEME

remi.durieux@ademe.fr

LES ORGANISATEURS ET INSTITUTIONNELS PRESENTS

- **AITF** : Pascale VERNE, pascale.verne.aitf@outlook.fr
- **CNFPT** : Florence BOURCET, florence.bourcet@cnfpt.fr
- **Métha'Synergie** - GERES : Aurélie LEVET, a.levet@geres.eu
- **Métha'Synergie** - GERES : Amélie HIMPENS, a.himpens@geres.eu
- **Métha'Synergie** - GERES : Noé COURVALLET, n.courvallet@geres.eu
- **Métha'Synergie** - GRDF : Virginie LESUEUR, virginie.lesueur@grdf.fr
- **Métha'Synergie** - GRDF : Cédric JOLIVET, cedric.jolivet@grdf.fr
- **Métha'Synergie** – ADEME : Rémi DURIEUX, Remi.DURIEUX@ademe.fr
- **Métha'Synergie** – Région SUD : Alix ROUSSALY, aroussaly@maregionsud.fr
- **Métha'Synergie** – Chambre d'agriculture : Rémi MOUTON, r.mouton@bouches-du-rhone.chambagri.fr

LES ACTEURS ECONOMIQUES PRESENTS

- **KarrGreen** : Marc LEMERCIER, contact@liger.fr
- **AXIBIO** : Arnaud Ploquin, aploquin@axibio.com
- **WinBin** : Claire L'Hostis, claralh@winbin.fr
- **CVE** : Nicolas SEEL AMICI, nicolas.seelamici@cvegroupp.com
- **Green Creative** : Lucile NOURY, lucile.noury@green-creative.com
- **S3D** : Anthony KERIHUEL, anthony.kerihuel@sol3d.com
- **TRYON** : Charles DESCHAMPS, cdeschamps@tryon-environnement.com
- **Artifex** : Isabelle GROS, isabelle.gros@artifex-conseil.fr
- **Adaltys Avocats** : Jérôme LEPEE, jerome.lepee@adaltys.com et Coralie DESTAPPE coralie.destappe@adaltys.com
- **Green Law Avocat** : Stéphanie GANDET, stephanie.gandet@green-law-avocat.fr
- **Acceptables Avenirs** : Philippe VERVIER, philippevervier@acceptablesavenirs.eu
- **Energie Partagée** : Vincent BAGGIONI, vincent.baggioni@energie-partagee.org
- **TER'GREEN** : Pamela MACQUET, pamela.macquet@ter-green.com



MERCI
pour votre attention

 **METHA'SYNERGIE**

Soutien à la méthanisation en région Provence – Alpes – Côte d'Azur

15 novembre 2022

 **METHA'SYNERGIE** ■

Ateliers



Atelier 1
Collecte sélective
des biodéchets



Atelier 3
Le matières
organiques
méthanisables



Atelier 6
Réglementation



Atelier 7
Montage juridique



Atelier 4
Les différentes
technologies



Atelier 5
Le digestat



Atelier 8
Appropriation locale



Atelier 9
Financement

Salle du buffet Atelier 2 visite en réalité virtuelle

La méthanisation des biodéchets *une chance pour notre indépendance énergétique*

Mardi 15 novembre 2022

